

Intervention Officer
Travail Décemment
Casablanca ou Rabat
08/2024/IOTDC/MAR2200101
Pour L'intervention « Inclusion Economique »
Et l'intervention « Qualité du Travail »

Agence belge de développement, Enabel mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, Enabel agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable. Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie, ils appuient plus de 200 projets et programmes de coopération.

Contexte

Le nouveau programme de coopération bilatérale 2024-2029 vise l'appui à la mise en œuvre de la politique de l'emploi au Maroc, s'alignant au Nouveau Modèle de Développement du Maroc, à l'agenda du travail décent de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et aux politiques nationales de promotion de l'emploi, de l'employabilité et de l'auto-emploi.

L'objectif global du programme est le suivant : « Dans un cadre général de promotion du travail décent, contribuer au développement, à la reconstruction et à la résilience socio-économique inclusif et durable du Maroc ». Pour atteindre cet objectif, le programme s'articule autour de trois interventions :

La première intervention – « **inclusion économique** » – renvoie au pilier 1 de l'agenda du travail décent et concerne l'inclusion économique des femmes et des jeunes sur le marché du travail national à travers l'amélioration de leurs compétences (soft, entrepreneuriales & professionnelles) et de l'accompagnement à l'emploi et l'entrepreneuriat.

R1 : Les jeunes et les femmes, y inclus ceux et celles en situation de vulnérabilité, disposent des compétences adéquates pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.

R2 : Les services d'accompagnement à l'emploi salarié, à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat sont plus performants et plus adaptés aux besoins spécifiques des jeunes et des femmes, ainsi qu'aux besoins des entreprises dans les secteurs visés.

R3 : L'accès des femmes au marché de travail est promu.

R4 : L'action conjointe des acteurs pour un meilleur pilotage des programmes visant l'emploi salarié et l'entrepreneuriat est renforcée au niveau central et régional, ainsi que la coordination entre ces deux niveaux.

R5 : L'administration marocaine facilite l'innovation pour renforcer la l'élaboration, la mise en place et le suivi des politiques publiques en matière d'inclusion économique et de travail décent.

La seconde intervention – « **qualité du travail** » – renvoie aux piliers 2, 3 et 4 de l'agenda du travail décent. L'intervention s'articule autour de l'amélioration de la qualité du travail et des conditions des travailleur.e.s dans la zone d'intervention, en particulier à travers l'appui à la formalisation progressive du secteur informel, au

renforcement du dialogue social et de la protection et du respect des droits fondamentaux au travail et à l'amélioration de l'accès à la protection sociale. L'intervention se décline comme suit :

- **R1. Les normes et droits au travail sont mieux respectés, protégés et exercés.**
- **R2. Les travailleur.euse.s et leurs familles des secteurs ciblés ont un accès accru aux mécanismes de protection sociale.**
- **R3. Le dialogue social est renforcé avec une représentativité accrue des jeunes et des femmes.**
- **R4. La gouvernance des politiques publiques en matière de travail décent est renforcée.**

La troisième intervention renvoie à un appui à la mise en œuvre du pilier 1 du plan intégré de reconstruction et mise à niveau générale des zones sinistrées.

Description de la fonction

Le programme est mis en œuvre dans une approche de double ancrage : au niveau central et au niveau territorial (dans la région de l'Oriental et la zone sinistrée par le séisme de Al Haouz). L'IO travail décent travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des collaborateurs chargés de l'atteinte des différents résultats des trois interventions. Il occupe un rôle central dans l'atteinte des résultats de l'intervention 2 « travail décent ».

Sous l'autorité hiérarchique de l'Intervention Manager au niveau central, l'Intervention Officer Travail Décent sera responsable de la mise en œuvre des 4 résultats de l'intervention 2, au niveau central. Pour ce faire, l'IO Travail Décent travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des collaborateurs, et en particulier avec l'expert sectoriel et thématique inclusion économique et travail décent.

Domaine de résultat 1 : Comme collaborateur-trice dans l'intervention

Planification

- En collaboration avec l'IO travail décent basé dans la région de l'Oriental et avec l'IO genre basé à Rabat, analyser le contexte ainsi que l'état des besoins dans le domaine des normes et des droits au travail, de l'accès à la protection sociale et du dialogue social, du point de vue des jeunes, du point de vue des femmes, du point de vue des services étatiques au niveau central, ainsi que du point de vue des entreprises, dans les secteurs professionnels porteurs d'opportunités d'emploi et d'entreprenariat dans les zones ciblées.
- Réaliser et adapter si nécessaire la planification des activités qui contribuent aux résultats de l'intervention.

Exécution

- En collaboration avec les partenaires institutionnels, la société civile, les acteurs du dialogue social, et en étroite collaboration avec les collaborateurs financiers et logistiques, assurer l'exécution des activités spécifiques au niveau central (concertations avec les parties prenantes, élaboration de TDR, mobilisation du budget, réalisation de l'activité, etc.) : renforcer les outils et mécanismes de communication sur les normes et droits au travail, apporter un appui institutionnel à la formalisation des métiers informels, atténuer les barrières d'accès à la protection sociale, etc.
- Identifier les expertises techniques complémentaires nécessaires à la mise en œuvre des activités, définir les spécifications techniques dans la préparation des cahiers des charges et suivre, en collaboration avec l'équipe contractualisation, l'exécution des consultances mobilisées.
- Travailler en synergie avec l'intervention inclusion économique et avec les différents partenaires (publics, privés et autres) au niveau central.
- Améliorer, lorsque pertinent, les compétences du MIEEPEC et de l'inspection du travail dans la mise en œuvre des mécanismes de suivi et évaluation des politiques publiques en lien avec le travail décent.

Monitoring et évaluation

- Tenir à jour les informations permettant d'alimenter les systèmes de M&E et d'apprécier les performances de l'intervention, pour le niveau central.

- Garder à jour les données factuelles qui orienteront les prises de décisions.
- Assurer le monitoring continu des activités.
- Alimenter les bases de données permettant une gestion numérisée et actualisée des informations.
- Intégrer dans la réflexion sur les activités à mettre en œuvre les résultats des recherche-actions qui seront menées sur la thématique.

Domaine de résultat 2 : Comme Collaborateur technique***Information***

- Se tenir informé des évolutions récentes et pertinentes dans son domaine d'expertise.
- Participer aux échanges techniques et scientifiques dans le domaine.
- Fournir les rétro-informations de manière structurée et compréhensible à tous les membres de l'équipe.

Contribution

- Participer aux préparations de la coordination sectorielle.
- Participer aux préparations du dialogue stratégique au niveau sectoriel et technique.
- Participer à l'harmonisation, la cohérence et la coordination de l'intervention avec les autres interventions d'Enabel au Maroc et des actions similaires des différents PTFs.

Domaine de résultat 3 : Comme Contributeur à la gestion de l'Assurance qualité et des Connaissances***Assurance qualité***

- Contrôler la qualité des rapports techniques et d'avancement ainsi que des autres documents techniques contractuels (études, etc.).
- Veiller, dans son domaine de compétence, à ce que les partenaires utilisent les techniques les plus appropriées et faciliter l'introduction des pratiques innovantes.
- Participer aux réunions techniques, réceptions techniques provisoires et définitives des études et investissements réalisés dans le cadre des marchés publics, conventions de subsides ou accords spécifiques de coopération.
- En collaboration avec la cellule innovation du programme, identifier les niches potentielles pour l'idéation et la mise à l'échelle d'initiatives innovantes.

Gestion des connaissances

- En collaboration avec l'expert sectoriel inclusion économique et travail décent, autoorganiser de manière continue l'amélioration des connaissances sur la base des expériences, en s'inscrivant au sein de réseaux professionnels et/ou scientifiques.
- En collaboration avec le MELO-Recherche & Action, contribuer à l'organisation d'un système de gestion des connaissances et de capitalisation pour l'intervention.
- Faire remonter au niveau adéquat les connaissances et données factuelles générées.
- Nouer des relations avec des partenaires existants et potentiels au niveau national et international qui sont actifs dans la région afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et d'apprentissage.
- Intégrer le réseau d'expertise et de réflexion sur les questions de travail décent au sein d'Enabel.
- Contribuer à améliorer l'échange de données et d'expériences entre le niveau central et le niveau territorial.

Communication

- Avec le service Communication, mettre en œuvre la stratégie C4D et produire pour cela toute forme d'informations utiles (blogs, vidéos, articles de presse, articles scientifiques, etc.).

- Produire les communications stratégiques, politiques et techniques sur les avancées de l'intervention.
- Produire et présenter les données factuelles (évidences) sur les innovations et réalisations (posters, présentations à l'occasion de colloques, etc.).

Domaine de résultat 4 : Comme Appui aux processus de changement

Il/elle renforce les partenaires au niveau central afin de contribuer à l'amélioration de leur organisation, de leurs processus et systèmes ainsi que des compétences de leur staff dans la thématique du travail décent.

- Conseiller les structures partenaires.
- Faciliter le processus de changement.

Votre profil

Niveau de formation requis :

- Master ou équivalent, niveau bac+5 en sciences sociales, en sciences politiques, en droit social, ou équivalent.

Expériences requises et/ou souhaitées :

- Expériences professionnelles de 2 années au moins dans la mise en œuvre de l'agenda du travail décent.
- Expérience dans l'appui institutionnel au Maroc.
- Expérience probante de travail en partenariat : aptitudes communicationnelles de haut niveau et sens de l'accompagnement des partenaires institutionnels et de la société civile.
- Une expérience de travail en partenariat avec l'OIT est considérée comme un atout.

Connaissances requises et/ou souhaitées :

- Connaissance du cadre national de l'inclusion économique et du travail décent.
- Maîtrise de l'agenda du travail décent, y compris l'accès à la protection sociale et le dialogue social.
- Connaissance des processus de négociation collective.
- Excellente connaissance de l'écosystème institutionnel et de la société civile au Maroc.
- Maîtrise des outils et applications informatiques courants.
- Familiarité avec la gestion axée sur les résultats.
- Connaissances dans le domaine des nouvelles technologies.
- Maîtrise des outils et applications informatiques courants.
- Parfaite maîtrise de l'arabe et du français, maîtrise de l'anglais (atout)

Lors de la sélection, une attention particulière sera accordée aux aspects suivants :

- Discipline et auto-discipline
- Bon relationnel
- Capacité de réseautage
- Sens aigu de la diplomatie
- Intelligence émotionnelle
- Disposé(e) aux déplacements de terrain

Nous vous offrons

- Une fonction passionnante, diversifiée dans un environnement multiculturel
- Un contrat de travail déterminé basé à Casablanca ou à **Rabat** avec déplacements fréquents dans la région de l'Oriental et dans la zone sinistrée.

- Un package salarial composé d'un salaire compétitif en fonction de votre expérience, 13^{ème} mois, assurance complémentaire, retraite épargne, prime de scolarité, prime de vacances.

« Nos postes vacants sont ouverts à toute personne qui remplit les conditions décrites dans les offres d'emploi. Enabel s'engage en faveur de l'égalité des chances et de la diversité au sein de son personnel. Nous ne faisons pas de discrimination fondée sur le genre, l'origine, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap ou tout autre facteur que les compétences »

Intéressé.e ?

Postulez au plus tard le 28/04/2024 en joignant votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement.mor@enabel.be et en mentionnant, obligatoirement, la référence de l'offre : 08/2024/IOTDC/MAR2200101